

ESPACE JEUNES

Année 2019

Accueil Collectifs
de Mineurs

11 à 17 ans

Horaire d'ouvertures :

Mardi - Jeudi - Vendredi
17h/19h

Mercredi
10h/12h et 14h/19h

Samedi
14h/19h

Vacances



ESPACE JEUNES – « la passerelle »

Tel : 04.94.66.96.58

espace.jeunes.collobrieres@gmail.com

Facebook : Espace Jeunes Collobrières

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1. Environnement
2. La structure
3. L'équipe de l'espace jeunes
4. Le public accueilli
5. Communication

II. FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE JEUNES

1. Quotidien de l'espace jeunes
2. Les activités et sorties
3. Les séjours
4. Hygiène et santé
5. Adhésions et tarifs
6. Financement de l'espace jeunes

III. INTENTIONS EDUCATIVES

1. Intentions
2. Objectifs
3. L'évaluation

IV. MISE EN ŒUVRE

PREAMBULE

Le Projet Pédagogique de notre structure est la définition de l'orientation que nous souhaitons donner à nos actions et fixe le cadre de notre organisation quant à sa mise en œuvre.

Il permet à l'ensemble de l'équipe d'avoir une vision homogène de la politique éducative mise en place sur l'Espace-Jeunes « La Passerelle » et de s'assurer que tout le monde travaille dans le même sens dans une perspective de cohérence éducative.

Toutefois, un accueil de mineurs est un lieu de vie, et par définition est amené à évoluer au gré des besoins des jeunes et des réalités, tant humaines que financières qu'aura à faire face notre association.

Dans l'optique d'être cohérent avec les orientations éducatives locales, ce projet pédagogique a été rédigé d'après les axes de travail décrits dans le projet associatif. Il s'inscrit dans une démarche de coéducation, de par les relations avec l'équipe d'animation, les familles et les structures associatives alentours.

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1. Environnement

➤ L'espace jeunes « la passerelle »

La structure l'espace jeune « la passerelle » est une association de loi 1901 à but non lucratif situé au sein de la commune de Collobrières qui se trouve dans le massif des Maures.

L'Espace Jeunes est, quant à lui, situé en contre-bas du groupe scolaire de la commune dans la rue Sieyès du village. Cet endroit offre aux enfants une base de loisirs idéale et sécurisée.

Créée le 31 mars 2008 et ouverte en juillet 2008, la structure propose un programme d'activités variées en direction des adolescents et des familles. Elle fonctionne tout au long de l'année hormis les vacances de Noël.

En période scolaire, les heures d'ouverture pour le public sont :

- Le mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 19h00.
- Le mercredi et le samedi de 14h00 à 19h00.

Et en période de vacances scolaires la structure est ouverte du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 23h00

Il faut relever que la structure est uniquement fermée durant les vacances scolaires de Noël et du 24 août au 16 septembre 2019

➤ Présentation de la commune de Collobrières

Localisé à 33 kilomètres de Hyères et à 44 kilomètres de Toulon, Collobrières est un petit village provençal ancien situé au cœur du Massif des Maures. Joignable par une seule route, la D14, qui va de Pierrefeu-du-Var à Grimaud et accroché à une colline, parcouru de petites ruelles escarpées, en escaliers ou calades, le village est une véritable invitation à la promenade.

2. La structure

L'association dispose d'un bâtiment qui est mis à disposition par la commune de Collobrières à titre gracieux, il est composé de 2 étages :

- Au rez-de-chaussée : une salle polyvalente (table de ping pong, une scène de théâtre, équipement son et lumières)
- Au premier étage : deux bureaux (l'un pour l'équipe de direction de l'espace et l'un pour la mission locale), une salle informatique, un espace détente et un espace cuisine.

La configuration de la structure permet aux jeunes de bénéficier de plusieurs espaces qui correspondent à leurs besoins et permet à l'équipe d'animation d'avoir un espace de travail a proximité des jeunes.

Afin de mener à bien toutes les activités La Passerelle dispose de plusieurs moyens matériels pédagogiques tels que :

- Des équipements sportif permettent de pratiqué du football, du basket, du handball, du volleyball, du speedminton, du tir à l'arc, du VTT, de la course d'orientation, randonnées pédestres, bivouac sportifs....
- Des équipents divers : un baby-foot, un billard, une console de jeux vidéo
- Un mini bus qui est mit à disposition par la commune

3. L'équipe de l'espace jeunes

➤ Composition de l'association

Celle-ci est composée d'un conseil d'administration et d'un bureau :

- **Présidente : BOUZID Malika.**
- **Secrétaire : CLARCK Natascha**
- **Trésorière : NONQUE Catherine**
- **Directrice : MARROU Laura** (titulaire du BPJEPS). Elle est garant de la sécurité physique et morale de toutes les personnes fréquentant l'espace jeune. Elle est la personne référent pour informer les parents (informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles). Enfin, elle assure la gestion de la structure sur les plans financiers, administratifs, sanitaires et règlementaires.
- **Animateurs à l'accompagnement à la scolarité (CLASS) : KAOUABIB Brahi**
- **D'animateurs contractuelles** : durant les périodes de vacances
- **De nombreux bénévoles**

4. Le public accueilli

L'espace jeunes accueille différents publics qui payent une adhésion à l'année :

- les adolescents de 11 à 17 ans
- les adultes et les seniors

Aucun groupe n'est formé comme dans un ACM car il s'agit d'un accueil libre et non obligatoire. Les jeunes et les adultes se mélangent malgré la différence d'âge.

5. Communication

Afin de communiquer au mieux l'association utilise différents moyens de communication :

- **Flyers** : chaque adhérent reçoit le planning d'activité sous forme de flyers, en amont de la période indiquée sur ce dernier.
- **Internet** : sur le Facebook « de l'espace jeunes de Collobrières » et sur le site de la commune, l'association communique diverses informations dont les plannings d'activités
- **Affichage public**: pour communiquer sur les diverses manifestations qu'organise la structure (tournois, manifestations locales...) celle-ci peut utiliser les divers panneaux publics de la commune

II. FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE JEUNES

1. Quotidien de l'espace jeunes

➤ Journée type a l'Espace Jeunes pour un animateur

10h	Accueil du matin
10h – 12h	Activité
12h – 14h	Pause méridienne
14h – 16h	Activité
16h-19h	Accueil libre
19h – 21h *	Soirée à thème (*selon le programme : 1 à 2 fois par semaine)

Les réunions d'équipe : Elles font parties du travail d'animateur

Déroulement d'une réunion :

- Point sur l'évolution de la sensibilisation et le thème choisi
- Problèmes rencontrés : avec les enfants, les activités, les familles ou l'équipe
- Préparations des jours suivants
- Les décisions prises en réunion doivent êtres reportés (cahier)

Pour le bon déroulement des réunions, il est important de participer activement.

➤ Journée type en direction des adhérents.

Chaque adhérent s'inscrit en amont aux activités proposées sur une feuille d'inscription à rendre à la structure avant le début des périodes des activités. Les activités sont déterminées au préalable et peuvent être de toutes sortes (sportives, culturelles, informatiques, aquatiques, loisirs public ...)

Lorsqu'il s'engage à faire une activité cela devient une obligation et toute absence devra être justifiée auprès du responsable de la structure au moins 48h à l'avance.

Ainsi la journée d'un jeune ou d'un adulte se compose de la façon suivante :

10h	Accueil du matin
10h – 12h	Activité
12h – 14h	Fermeture de la structure au public
14h – 16h	Activité
16h-19h	Accueil libre
19h – 21h *	Soirée à thème (*selon le programme : 1 à 2 fois par semaine)

2. Les activités et sorties

Afin de répondre aux objectifs fixés ; diverses activités seront mise en place telles que :

-Les activités artistiques : elles auront pour but de développer la créativité et l'imagination des adhérents (comme le dessin, la peinture). Elles pourront donner aux adhérents l'occasion de décorer l'espace jeunes et de ce fait, les adhérents pourront s'approprier davantage les lieux.

-Les activités sportives : elles permettent aux adhérents de se dépenser physiquement et de développer leur motricité. Ils ont besoin de faire des jeux sportifs avec un esprit d'équipe. De ce fait, les activités sportives devront respecter les besoins physiques et les envies de tous.

-Les activités culturelles : elles permettent aux adhérents de s'exprimer à travers des actions culturelles comme le théâtre, la danse, goûter philo. Elles contribuent pour les adhérents à s'exprimer sur des sujets et à véhiculer par la suite un message.

-Les activités socio-éducatives : les sorties gardent une place importante, car c'est grâce à ces sorties que les adhérents découvrent de nouvelles choses. De ce fait, elles complètent le travail mis en place à l'espace par l'équipe d'animation.

3. Les séjours

La durée des séjours varie, elle est de 3 à 5 jours.

Les jeunes qui participent doivent être inscrits à l'espace jeune

En amont du mini camp les animateurs devront :

- vérifier l'état du matériel nécessaire au séjour
- prévoir le matériel pour leurs animations ainsi que la vie quotidienne.

Les animateurs devront gérer :

- la vie quotidienne
- le camp
- les repas
- les veillées

4. Pharmacie

➤ Pharmacie

Une pharmacie est à disposition des animateurs pour le quotidien de l'espace jeune. Des trousseaux sont à disposition pour les sorties ou activité autour de l'espace jeune.

Lors de chaque soin il faut noter :

- Le nom et le prénom de l'adhérent
- La nature du soin
- Le nom de l'animateur
- La date et le jour

ATTENTION : la prise de médicament y compris « l'aspirine » n'est autorisée que sur prescription médicale (présentation de l'ordonnance) et sous contrôle de l'assistant sanitaire ou du directeur de l'espace jeune. Tous types de traitements réguliers ou allergies doivent être signalés à la direction par le biais de la fiche sanitaire de liaison. Dans ce cas, un protocole d'aide individualisé (PAI) doit être mis en place et fourni à la direction

Les numéros d'urgence sont affichés dans le bureau

5. Adhésions et tarifs

➤ **Barème des adhésions :** (à compter de janvier 2017)

1 jeune	15 euros
2 jeunes	20 euros
3 jeunes	24 euros
Par jeune supplémentaire	6 euros
Adulte (+de 18 ans)	15 euros
Couple adulte (+ de 18 ans)	20 euros

➤ **Barème des tarifs selon le quotient familial :** (à compter de janvier 2017)

	Qf	Tarif activité	Prix a la journée pour un séjour	Prix séjour de 4 jours	Prix séjour de 7 jours
A	-500	3	10	40	70
B	Entre 500 et 700	4	13	52	91
C	Entre 700 et 900	5	16	64	112
D	Entre 900 et 1100	6	19	76	133
E	+ De 1100		22	88	154

6. Financement de l'espace jeunes

Pour pouvoir exister financièrement et fonctionner tout au long de l'année, l'espace jeune se doit, dans un premier temps, d'obtenir auprès des familles de ses adhérents et des manifestations qu'elle organise, des fonds qui lui permettent, en partie, d'avoir quelques ressources financières.

Cependant, il faut savoir que cet argent, forcément, n'est pas suffisant pour que la structure fonctionne tout au long de l'année. L'association « la Passerelle » obtient différentes subventions qui la soutiennent pour soutenir son projet :

- Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F)
- Le Conseil Général (C.G)
- Le Conseil Régional (C.R)
- La Mairie de la commune de Collobrières

L'association met en place des manifestations avec les bénévoles et avec les jeunes afin d'obtenir des moyens financiers supplémentaires. Ces moyens sont nécessaires pour l'association, celle-ci met en place les activités suivantes :

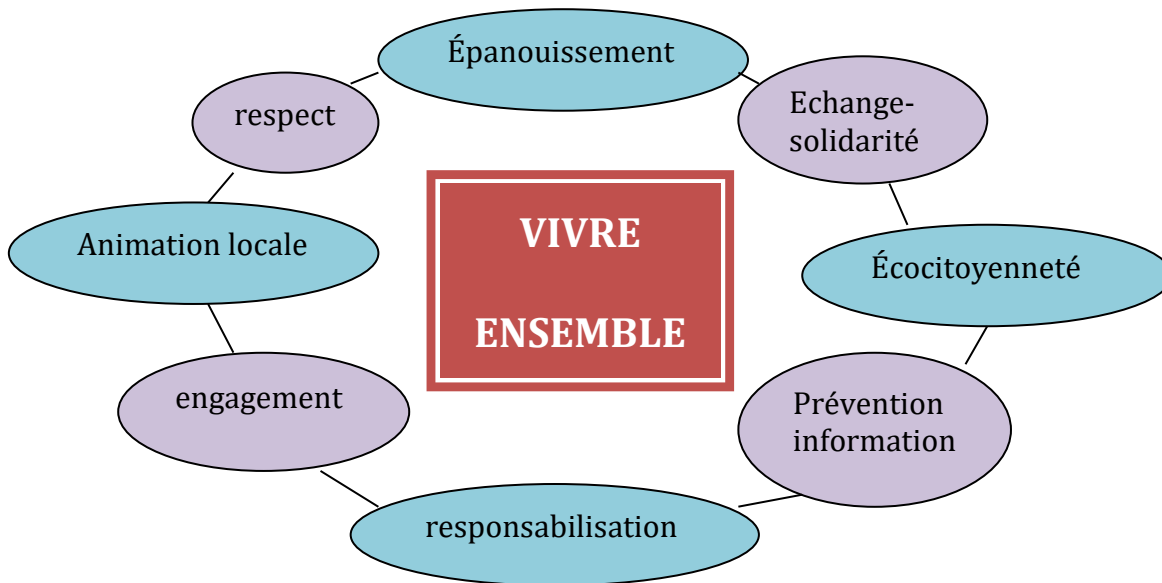
- Une bourse aux jouets
- Des lotos
- Un stand durant les fêtes de la Châtaignes (avec les jeunes)
- Une bourse aux vêtements
- Des vides greniers
- Un stand buvette durant le Rallye du Var

Ces manifestations sont un moyen de créer du dynamisme dans le village. De faire connaître l'association et son projet.

- Les familles sont sollicitées pour participer aux activités soit par le biais de carte d'adhésion pour les différents ateliers (15€). Les tarifs familiaux sont dégressifs en fonction du quotient familiales de la CAF.

III. INTENTIONS EDUCATIVES

1. Nos Intentions



2. Nos Objectifs

- **Favoriser la participation des jeunes aux événements de la commune**
 - Organisera des manifestations locales au sein de la commune et accessible à tous (loto, vide grenier, ateliers informatiques, piscine, concours divers...)
 - Organisera des sorties à caractères culturelles pour les jeunes et les adultes
 - Proposera des journées et sorties en famille par le biais de la structure
- **Permettre aux jeunes de vivre des expériences culturelles et sportives**
 - Proposera des activités variées tout au long de l'année afin de répondre au besoin de tous
 - Participation des jeunes à la création de leur planning d'activité
- **Favoriser l'insertion sociale et citoyenne des jeunes**
 - Accompagnera les jeunes dans leur orientation scolaire ou professionnelle
 - Facilitera aux jeunes, des rencontres avec des professionnels (assistante sociale, mission locale, employeur de leur commune)
 - Proposition de rencontre pour lutter contre différents dangers (drogue, alcool, tabac...)
 - Aide à l'intégration des pré-adultes, souhaitant intégrer un milieu social, en les aidant à la recherche de stage, d'emploi (cv, lettre de motivation)
- **Développer des échanges intergénérationnels et intercommunaux**
 - Participation à des événements sportifs (type tournois) seront proposés
 - Partenariat avec d'autres espaces jeunes voisins

➤ **Favoriser l'implication des jeunes au sein de la structure**

- Proposition de « goûter pédagogique » favorisant l'échange et la convivialité afin de parler sans tabou de leurs vécu et des choses à venir
- Permettre aux jeunes d'aménager, décorer l'espace jeune
- Impliquer les jeunes dans la vie quotidienne de l'espace jeune (rangement, stock..)

➤ **Sensibiliser les jeunes au respect de leur environnement**

- Donner aux jeunes l'envie et les moyens de modifier leurs comportements envers l'environnement
- Apporter des connaissances sur la faune, la flore, à travers des activités spécifiques, sorties, jeux en pleine nature
- Informer les jeunes sur l'écocitoyenneté : recyclage des déchets, tri sélectif, économies d'énergies
- Mise en place d'un système de récupération de bouchons en plastiques, de piles usagées et de cartouches d'encres

3. L'évaluation

L'évaluation de notre projet tiendra compte des éléments suivants :

- De réunions d'équipe
- D'échange avec les familles
- D'observation sur le terrain par les animateurs
- De discussions avec les jeunes lors des activités
- Moments d'échange entre famille/jeune/adulte/équipe pédagogique

IV. MISE EN ŒUVRE

➤ **Relation entre animateurs et jeunes :**

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, psychologique et morale des jeunes. A l'écoute, ils les accompagnent et les guident dans l'élaboration de leurs projets. Ils sont un modèle/un référents et doivent à ce titre, adopter une conduite adéquate et respecter les règles de l'espace jeunes.

➤ **Relation entre animateurs et familles :**

Les animateurs se tiennent à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes et aspirations, sur le fonctionnement de la structure, sur les activités et sur le comportement général de leur enfant. Dans le cas de situation difficiles (non-respects du règlement intérieur), ils devront respecter la confidentialité des informations données.

Un temps de présentation de la structure sera proposé aux parents désireux de connaître le fonctionnement de l'organisation de la structure

Le projet pédagogique est mis à la disposition des familles au sein de l'Espace jeunes.